



**RAPPORT DE LA SUPERVISION DES AGENTS DE SANTE SUR LA
COLLECTE DES DONNEES DU SIRP_Janvier 2013
BORGOU-ALIBORI**

EQUIPE DE SUPERVISION :

- M. GNIMAVO Dominique, Point focal PNLP Borgou/Alibori
- M. AROUNA AMADOU Wakil, Coordonnateur M&E ARM3 Parakou
- Statisticiens Zone Sanitaire du Borgou/Alibori
- M. AHANDESSI Olivier, CVA ARM3 Parakou

PERIODE : 7 au 11 janvier 2013

INTRODUCTION

Dans le cadre du renforcement des capacités des agents responsables de la collecte de données relatives au système d'information de routine du paludisme (SIRP) et de l'amélioration de la qualité des données recueillies par le SIRP, le projet ARM3 avec le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) ont convenu d'organiser une supervision dans les départements du Borgou et de l'Alibori du 07 au 11 Janvier 2013.

Les objectifs de la supervision sont :

1. Apprécier la connaissance des agents par rapport au remplissage de la fiche PNLP1 au niveau des centres de santé
2. Apporter des réponses aux préoccupations
3. Faire des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données

1. DEMARCHE METHODOLOGIQUE ET DEROULEMENT

Une équipe mixte composée d'ARM3 et PNLP a tenu une réunion d'harmonisation des points de vue dans le bureau ARM3 Parakou. A cette réunion tous les outils ont été passés en revue et les formalités d'usage ont été abordées.

Ensuite un planning de supervision a été fait avec les différents statisticiens des zones et ceci en directe au téléphone pour éviter les chevauchements. Ainsi, l'équipe constituée s'est rendue dans les sites retenus suivant le tableau ci-dessous. Cinq zones sur sept ont fait l'objet de supervision selon les termes de référence, il était prévu de superviser au moins 16 agents de santé responsables de la collecte de données liées au paludisme dans le cadre du Système d'Information de Routine du Paludisme (SIRP) dans les zones sanitaires visitées. Les objectifs de la supervision et une brève explication sur le déroulement de ladite supervision sont présentés aux acteurs concernés et la fiche de supervision conçue à cet effet a été remplie par agent supervisé et par formation sanitaire. Un débriefing systématiquement est fait aux agents concernés d'abord et ensuite aux supérieurs hiérarchiques quand ils sont présents.

Enfin Les données inscrites sur les fiches de supervision ont été saisies de même que le rapport de ladite supervision.

Formations sanitaires parcourues

Zones Sanitaires	Formations sanitaires parcourues	Observations
ZS Parakou – N’Dali	CS Boundarou	
	CS N’Dali	
ZS Nikki – Kalalé – Pèrèrè	CS Kourel	
	CS Lou	
	CS Basso	
	CS Bessassi	
ZS Sinendé – Bembèrèkè	CS Bouanri	
	CS Fo- bouré	
	CS Sikki	
ZS Kandi – Gogounou – Sègbana	CS Bagou	
	CS Ouara	
	CS Fouet	
ZS Banikoara	CS Sompérékou	
	CS Gomparou	
	CS Kokey	
	CS Ounet	

2. RESULTATS

A l’issue de la supervision:

- Le niveau de connaissance des agents sur le remplissage de la fiche PNLPI est apprécié
- Des réponses aux préoccupations des agents sont apportées
- Des recommandations sont formulées pour l’amélioration de la qualité des données

a. Résultats

Tableau I: Récapitulatif des indicateurs de résultats

N°	Indicateur	Valeur	%
Indicateurs de résultat	Nombre de formations sanitaires visités	16/16	100%
	Nombre d’agents supervisés	16/16	100%
	Nombre d’agents supervisés ayant été formés	13/16	81%

Disponibilité des supports de collecte	Nombre d'agents supervisés disposant du guide de collecte de données	02/16	13%
	Nombre d'agents supervisés disposant d'au moins 3 supports PNLP1	14/16	88%
	Nombre d'agents supervisés disposant d'au moins 3 supports PNLP2	2/16	0,13%
	Connaissance de la personne responsable de collecte des données du SIRP	16/16	100%
Utilisation et connaissance des fiches PNLP1 et 2	Connaissance PNLP2	06/15	40%
	Volet « communautaire »	00/14	0%
	Volet « consultation externe »	00/16	0%
	Volet « hospitalisation »	00/4	0%
	Volet « prévention »	10/16	63%
	Volet « disponibilité des intrants »	13/16	81%
	Total Toutes causes confondues= Total sur le B5a pour chacune des tranches 0-5ans et 5ans et plus	07/16	44%
	Total testé<Testés positifs	13/13	100%
	Total toutes causes confondues > total cas testé+ non testés	13/13	100%
	Maitrise « Traitement CTA prescrit »	13/16	81%
	Maitrise « Traitement CTA Sortie Pharmacie »	13/16	81%
	Cohérence rubriques « Traitement CTA prescrit » et « Traitement CTA sortie Pharmacie »	08/15	53%
	testés positifs< 70 % total testé	01/13	8%
	Vérification chiffres « testé TDR » et « Testés positifs »	00/13	0%
	Vérification Nombre de femmes enceintes ayant pris « la première dose » et la « 2 eme et plus dose »	09/15	60%
	Volet « communautaire »	06/15	40%
	Volet « consultation externe »	15/16	94%
	Volet « hospitalisation »	06/8	75%
	Volet « prévention »	14/16	88%
Volet « disponibilité des intrants »	15/16	94%	
Connaissances sur les délais d'envoi des données	a.Communauté- CS	07/15	47%
	b. CS - ZS	13/16	81%
	c. ZS – DDS (SEPS et PNLP département)	08/16	50%
	d. DDS (SEPS et PNLP département) – MS (SSD et PNLP)	07/16	0,44%
Existence des sources primaires de collecte de données	a. Fiches de stock	16/16	100%
	b. REMECAR	15/16	94%
	c. Cahier CTA	02/16	0,13%

Points forts

- Disponibilité des agents
- Disponibilité des fiches PNL1
- Remplissage des fiches PNL1
- Disponibilité des outils (REMECAR, fiche de stock)
- etc.

Points faibles

- Non disponibilité des fiches PNL2
- Non maîtrise des fiches PNL2
- Les agents ne mentionnent pas toujours les diagnostics et CTA prescrits dans le registre de soins curatifs
- les âges ne sont pas bien classés dans les tranches correspondantes
- cession des CTA à certains patients sans TDR dans le centre de santé de BAGOU, FOUET,
- absence de traçabilité des TDR dans quelques registres
- Les cas négatifs ne sont pas inscrits dans le registre et parfois ne sont pas comptés sur la fiche PNL1
- Non maîtrise du remplissage du registre de soins curatifs dans le CS Boundarou
- non maîtrise du protocole de Prise en charge des cas de paludisme.
- Toutes les personnes supervisées ne font pas la distinction entre les variables ***nombre de cas de paludisme testés au TDR*** et ***nombre de cas de paludisme testés positifs***
- etc.

b. Détail des constats et recommandations par zone sanitaire

Tableau II : Récapitulatif des points forts, à améliorer, des recommandations avec leurs responsables par formation sanitaire

Structure sanitaire	Constats	Recommandations
CS de Boundarou CS N(N'adali)	-Non maîtrise du remplissage du registre de soins curatifs dans le CS Boundarou et du PNL1 - non maîtrise du protocole de Prise en charge des cas de paludisme. - ne distingue pas les variables nombre de cas de paludisme testés au TDR et nombre de cas de paludisme testés positifs	-Former les agents sur le remplissage du registre de soins curatifs et du PNL1 - Former les nouveaux agents sur la PEC du paludisme selon les nouvelles directives.
CS Fo - Bouré CS Bouanri CS Sikki	-Test positifs > 70% du total testé - non concordance entre les testés TDRs et testés positifs - le volet communautaire est négligé - ne distingue pas les variables nombre de cas de paludisme testés au TDR et nombre de cas de paludisme testés positifs	- Former les agents sur le remplissage du registre de soins curatifs et du PNL1 -Bien faire les diagnostics - formation des RC sur la PEC du paludisme à domicile

CS Kourel	- non concordance entre les testés TDRs et testés positifs	- Former les agents sur le remplissage du registre de soins curatifs et du PNL P1
CS Lou		
CS Basso	- le volet communautaire est négligé	- Bien faire les diagnostics
CS Bessassi	- Test positifs > 70% du total testé Pas de registre SMI - Rupture des ILP sauf Arthésunate Amodiaquine à Bessassi - ne distingue pas les variables nombre de cas de paludisme testés au TDR et nombre de cas de paludisme testés positifs	- formation des RC sur la PEC du paludisme à domicile - Doter le centre d'un registre SMI (maternité) - Se faire ravitailler en produit ILP au dépôt
CS Kokey	- non concordance entre les testés TDRs et testés positifs	- Former les agents sur le remplissage du registre de soins curatifs et du PNL P1
CS Sompérékou		
CS Gomparou	- le volet communautaire est négligé	- Bien faire les diagnostics
CS Ounet	- Test positifs > 70% du total testé- Les cas négatifs ne sont pas inscrits dans le registre et ne sont pas comptés sur la fiche PNL P1 - ne distingue pas les variables nombre de cas de paludisme testés au TDR et nombre de cas de paludisme testés positifs sauf CS Gomparou	- formation des RC sur la PEC du paludisme à domicile
CS Bagou	- Cession de CTA à certains patients sans consultation	- Former les agents sur le remplissage du registre de soins curatifs et du PNL P1
CS Oura		
CS Fouet	- non concordance entre les testés TDRs et testés positifs - le volet communautaire est négligé - Test positifs > 70% du total testé- Les cas négatifs ne sont pas inscrits dans le registre et parfois ne sont pas comptés sur la fiche PNL P1 - Ne distingue pas les variables nombre de cas de paludisme testés au TDR et nombre de cas de paludisme testés positifs	- Bien faire les diagnostics - formation des RC sur la PEC du paludisme à domicile

3. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées sont :

- l'inexistence de réseaux GSM dans certaines localités n'ont pas toujours facilité le travail,
- les interférences d'activités qui ont contraint l'équipe de supervision à dépenser plus de temps que prévu dans certaines localités
- l'état des pneus du véhicule de supervision. il faut signaler que les pneus du matériel roulant étaient usés et ont fini par céder deux fois (deux pneus différents),
- parcourir quatre formations sanitaires par jour sur les voies telles que celles de Kalalé ou de Banikoara-interne est très pénible.

4. RECOMMANDATIONS DE L'EQUIPE DE SUPERVISION

a. A l'endroit des EEZS

- Intégrer dans les monitorings, le contrôle de qualité des données SIRP
- Instruire les relais communautaires à transmettre les fiches PNL2 aux formations sanitaires de tutelle

b. A l'endroit de ARM3 et/ou PNL2

- Prendre toutes les dispositions logistiques avant le départ sur le terrain : notamment en ce qui concerne le pneumatique
- Prévoir au plus trois centres de santé par jour pour les prochaines supervisions
- Réduire le volume de travail à faire pour remplir la fiche de supervision
- Former les personnes à charge de remplir les outils du SIRP.

ANNEXES

LISTE DES SUPERVISES

N°	Nom et Prénom	Qualification	Structure sanitaire	Téléphone
1	ADIMAGBOLO Isaac	IDE	CS N'Dali	64262013
2	YESSOUFOU Adiza	IDE	CS Boundarou	90918091
3	KPAZIN Issa	IS	CS Bouanri	64335082
4	AVOHOU Cyrille	IS	Fo Bouré	64335091/96 79 58 20
5	SALIFOU Adam	IS	CS Sikki	97654096
6	BOURAI Salifou	IS	CS Kourel	95603322
7	GUERA Angèle	IS	CS LOU	97 353580
8	BAGUIRI Afoussétou	IS	CS Basso	95379912
9	OROU Goura	IS	CS Bessassi	95105330
10	TOWANOUE Jules	IS	CS Gamparou	95 04 07 14
11	SAHAMOUROU Yassoni	IS	CS Kokey	95609451
12	SANNI Alassane	IS	CS OUNET	95040471
13	TOKO Corneille	IS	CS Sompérékou	95040379 /
14	BAPARAPE Kader	IS	CS Bagou	94 68 70 15
15	N'TCHA Philippienne	IB	CS Fouet	94 68 69 91
16	KEMAKON Marc	IB	CS Ouara	95 82 97 47